

## Comment faire **radier** votre **plaque d'immatriculation** et pourquoi est-ce important ?

Vous vendez votre voiture et vous n'envisagez pas d'en immatriculer une nouvelle ? Vous souhaitez remplacer votre plaque d'immatriculation par une plaque personnalisée ? Vous devez procéder à une radiation. C'est possible gratuitement via bpost. Découvrez dans cette brochure comment faire radier votre plaque.

### Apporter votre plaque d'immatriculation officielle chez bpost

Votre plaque d'immatriculation officielle se trouve à l'arrière de votre voiture et se reconnaît au sceau de la DIV.

Pour faire radier votre plaque d'immatriculation, vous devez **apporter votre plaque officielle non emballée** chez bpost. Il est impossible de faire radier votre plaque avec une copie.



### Pourquoi faire radier votre plaque d'immatriculation rapidement ?

Une radiation supprime votre plaque d'immatriculation du registre des véhicules de la DIV (Direction pour l'Immatriculation des Véhicules). Tant que votre plaque d'immatriculation **n'est pas radiée** :

- vous continuez à payer la **taxe de circulation** ;
- les **amendes routières** restent à votre charge.

## Des questions ? Besoin d'autres infos ?

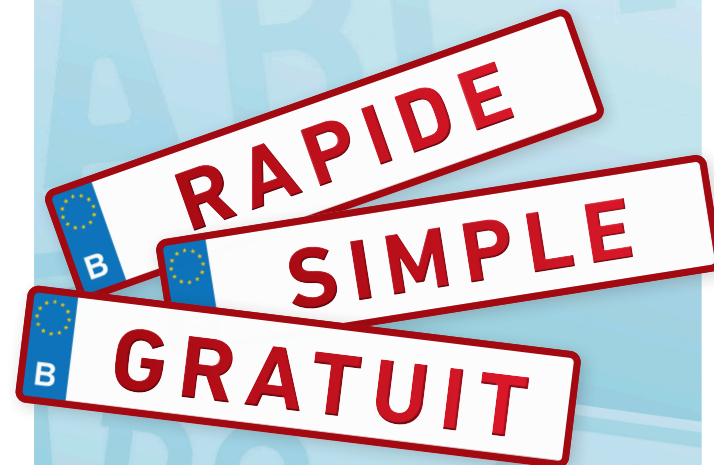


Surfez sur

[www.bpost.be/plaqueimmatriculation](http://www.bpost.be/plaqueimmatriculation)



Appelez nos collaborateurs au  
0800 96 005



Faire radier votre  
plaque d'immatriculation :  
rapide, simple et gratuit  
via bpost



## Deux moyens de faire radier votre plaque d'immatriculation

### Option 1

Au guichet d'un bureau de poste ou d'un point poste

Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez déposer gratuitement votre plaque d'immatriculation dans un bureau de poste ou un point poste.

- 1 Cliquez sur [www.bpost.be](http://www.bpost.be) pour trouver le **bureau de poste ou le point poste** le plus proche.
- 2 Remettez votre **plaque d'immatriculation officielle**, non emballée, au **guichetier**.
- 3 Vous recevez un **certificat de radiation** sur lequel figurent le numéro d'immatriculation et la date de dépôt.
- 4 Votre plaque d'immatriculation est acheminée au **centre de radiation** le jour même.
- 5 Vous recevez, quelques jours après la radiation, un **certificat de radiation nominatif** par courrier.

### Votre avantage

#### Un certificat de radiation immédiate

Le guichetier vous remet un certificat de radiation. Ce document prouve que vous avez effectivement remis votre plaque d'immatriculation à cette date. Vous pouvez utiliser ce certificat de radiation pour résilier votre assurance auto. Vous ne recevrez plus non plus la taxe de circulation.



### Option 2

A partir du 6 janvier 2020, via la boîte de collecte de certains bureaux de poste

Certains bureaux de poste sont équipés d'une boîte de collecte pour plaques d'immatriculation.

- 1 Cliquez sur [www.bpost.be/plaqueimmatriculation](http://www.bpost.be/plaqueimmatriculation) pour trouver le **bureau de poste avec boîte de collecte** le plus proche.
- 2 Déposez votre **plaque d'immatriculation officielle**, non emballée, dans la **boîte**.
- 3 Vous ne recevez **pas de certificat de radiation**.
- 4 Votre plaque d'immatriculation est acheminée au **centre de radiation** lors du transport suivant.
- 5 Vous recevez, quelques jours après la radiation, un **certificat de radiation nominatif** par courrier.

### Votre avantage

#### Des plages horaires plus larges

Pour connaître les heures d'ouvertures de la boîte de collecte la plus proche, scannez le code QR ou surfez sur [www.bpost.be/plaqueimmatriculation](http://www.bpost.be/plaqueimmatriculation).



## Questions les plus fréquentes

### Pourquoi ne puis-je pas emballer ma plaque d'immatriculation ?

Les plaques non emballées sont traitées automatiquement et donc beaucoup plus rapidement.

### Puis-je ajouter des documents pour la DIV avec la plaque d'immatriculation ?

Non, les documents à l'attention de la DIV (Direction d'Immatriculation des Véhicules) doivent être envoyés séparément.

### Puis-je apporter ma plaque d'immatriculation à la DIV ?

Non, ce n'est plus possible. Toutefois, la possibilité de déposer dans une boîte de collecte subsiste jusqu'au 31/03/2020.

### Quand vais-je recevoir mon certificat de radiation ?

Si vous remettez votre plaque d'immatriculation à un guichetier, il vous délivre directement votre certificat de radiation. Vous recevez, quelques jours plus tard, un certificat de radiation nominatif par courrier. Vous déposez votre plaque d'immatriculation dans une boîte de collecte ? Vous ne recevez que le certificat de radiation nominatif par courrier, quelques jours après le dépôt de la plaque d'immatriculation dans la boîte.

### Je n'ai pas encore reçu mon certificat de radiation après une semaine. Que faire ?

Vous pouvez suivre le statut de votre radiation sur [www.mobilite.belgium.be](http://www.mobilite.belgium.be). Sur la page d'accueil, cliquez sur 'Ma voiture, ma plaque' ou appelez bpost au 0800 96 005.